

*Date de dépôt : 27 juin 2012*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de Mme Anne-Marie von Arx-Vernon : Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil vont-ils laisser fermer la buvette et faire perdre son emploi à sa dévouée responsable?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 8 juin 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Des « bruits de couloir de buvette » laisseraient entendre que des grincheux se sont plaints de non-conformité de la Buvette du Grand Conseil...*

*Cela entraînerait sa fermeture définitive et le licenciement de sa remarquable responsable, bienveillante et dévouée personne qui remplit sa tâche à satisfaction depuis des années.*

**Ma question est la suivante :**

*Sont-ce des rumeurs ou des « bruits de couloir de buvette » infondés ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La buvette est au bénéfice d'une autorisation en bonne et due forme, délivrée à M. Savoy en juin 2010, lequel n'a encouru aucune sanction depuis lors. Elle a fait l'objet d'un contrôle le 3 mai 2012 dans le cadre des contrôles ordinaires menés par l'inspectorat du Service du commerce (Scom). Aucune amende administrative n'a été prononcée à cette occasion mais un délai de mise en conformité à l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) a été imparti à l'exploitant responsable.

Une rencontre a par ailleurs eu lieu avec l'exploitant suite à des contrôles menés par le département de l'urbanisme (anciennement département des constructions et des technologies de l'information) sur la délivrance de tickets de caisse. Un point de situation sur le projet de transformation de la salle du Grand Conseil a également été fait. Suite à cet entretien, l'exploitant a indiqué être disposé à poursuivre ses prestations à l'endroit de la buvette.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
Pierre-François UNGER